

Une nouvelle chaufferie biomasse au stade Michel-Bendichou : - 90% d'émissions de CO2

Depuis quelques semaines, le stade Michel-Bendichou est alimenté en énergie renouvelable par une chaufferie biomasse, qui permet de réduire de plus de 90% les émissions de CO2.

En effet, alors que la précédente chaudière au gaz devait être changée, la Ville de Colomiers a décidé d'opter pour une solution à énergie renouvelable, permettant d'alimenter en eau chaude les installations sanitaires et en chauffage les bureaux du club de rugby.

"Chaque fois que cela est techniquement possible, l'objectif pour la Ville de Colomiers est de remplacer les installations vétustes par des systèmes utilisant des énergies renouvelables, explique Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole. Cela présente le double avantage de répondre à des enjeux de transition écologique et de maîtrise de la dépense publique."

30 tonnes d'émission de CO2 en moins

Concrètement, alors que la précédente chaudière avait une puissance de 348 kW, la nouvelle installation est composée d'une chaudière biomasse à bois de 70 kW et d'une chaudière à gaz, d'appoint, plus moderne de 80 KW.

La chaudière bois, alimentée par 25 tonnes de granulés par an, répondra à 87% des besoins annuels, les 13% restants étant assurés par la nouvelle chaudière gaz, lors des périodes les plus froides de l'année.

L'installation, mise en place par Alliaserv, prestataire de la commune, a nécessité un investissement net de la Ville de Colomiers de 90 000 euros, complété par une subvention de l'Ademe, à hauteur de 50% environ du budget total.

Les granulés, livrés 5 fois par an, proviennent principalement de bois situé en Ariège et sont stockés par le prestataire à Fontenilles.

Un 2e réseau de chaleur chemin des Sévennes

"Après ce premier projet, l'installation d'un deuxième réseau technique de chaleur pour le Centre technique municipal et le Centre de restauration municipale verra le jour à l'automne 2024, précise

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Karine Traval-Michelet. *D'envergure plus importante, il permettra d'éviter l'émission de 138 tonnes de CO2 par an."*

Le coût net de ce réseau technique de chaleur pour la Ville de Colomiers sera de 313 000 euros et bénéficiera également d'une importante subvention de l'Ademe.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr